

THESE
Pour le
DOCTORAT DE L'UNIVERSITE Lille 3
Ecole doctorale Lille Nord de France

**Développement d'une prise en charge basée sur le vécu subjectif, les facteurs
psychologiques et psychosociaux du syndrome douloureux chronique**
Par Kheira Aïni

RAPPORT DE LA SOUTENANCE PUBLIQUE
Villeneuve d'Ascq, 21 décembre 2012

Le jury étant constitué et l'ensemble de ses membres présents, la Présidente L Romo invite la candidate à exposer ses travaux. Celle-ci présente de façon claire, précise et synthétique l'état des connaissances sur les facteurs psychologiques en jeu dans la douleur chronique, les modèles majeurs sur le plan cognitif et comportemental, ainsi que la nécessité d'une meilleure intégration des aspects relationnels dans les modèles explicatifs et les prises en charge qui en découlent. L'objectif de la recherche est ainsi justifié et exposé clairement. Me Aïni présente ensuite de façon détaillée la méthode et les résultats de cinq expérimentations successives ; le choix d'une méthode de recherche mixte et progressive permet d'analyser les enjeux individuels et interpersonnels pour les personnes présentant un syndrome douloureux chronique. Me Aïni conclut son exposé par la présentation d'une recherche portant sur l'efficacité d'une thérapie de groupe déduite de ses travaux précédents et conclut en évoquant les perspectives de recherches ultérieures soulevées par sa thèse.

Puis la parole est donnée au Pr P Antoine, de l'Université de Lille 3, co-directeur, qui félicite la candidate pour la qualité de sa présentation orale. Il exprime sa satisfaction au cours de ses années de co-direction avec le Pr S Rusinek et celle tout particulièrement aujourd'hui de voir aboutir ce travail de thèse, sanctionnant des années de recherche menées en parallèle d'une activité professionnelle de clinicienne dans le champ de la douleur chronique et il est important de souligner la bienveillance de son entourage professionnel vis-à-vis de cette entreprise de recherche. Il rappelle que cette thèse est une reprise d'études en 2005 débutée par un master 2 recherche sur les facteurs psychologiques dans la fibromyalgie, qui avait donné lieu à publication. Me Aïni a montré une opiniâtreté remarquable, se saisissant avec détermination des outils techniques et des champs conceptuels nécessaires à la réalisation de sa thèse et

adoptant une démarche de chercheur, répondant aux appels d'offres et communiquant régulièrement sur ses travaux intermédiaires. Le Pr Antoine précise avoir été très impressionné par l'ampleur de l'analyse bibliographique et du recueil des données cliniques et par la capacité de Me Aïni d'intégrer des apports théoriques d'horizons divers. Il insiste sur l'intérêt de cette thèse associant des études qualitatives phénoménologiques, un travail dimensionnel et une recherche d'efficacité thérapeutique, réalisant un ensemble cohérent. Ces études empiriques ont été menées avec une remarquable rigueur. Le Pr Antoine termine en invitant Me Aïni à enchaîner cette soutenance par les nombreuses publications de ses recherches.

Le Pr Montel de l'Université Paris 8, rapporteur, prend ensuite la parole. Ce dernier insiste sur la rigueur et l'application de la candidate à faire une revue complète de la littérature comme en témoignent les 442 références reportées dans la bibliographie. Il souligne que les recherches présentées semblent avoir fait l'objet d'une authentique réflexion épistémologique, méthodologique et clinique. Il dit être satisfait des modifications effectuées par la candidate dans le document suite à son pré-rapport. Le Pr Montel reproche néanmoins à la candidate de ne pas avoir mis suffisamment en valeur ses résultats au moyen de tableaux ou graphiques exposés de façon plus « académique ». Le Pr Montel demande ensuite à la candidate de justifier son choix d'utiliser la méthode idiographique pour appréhender le vécu subjectif du SDC. Il interroge la candidate sur les méthodes sinon alternatives complémentaires, la généralisation des résultats et le risque avec ce type de méthode d'obtenir ce que l'on cherche. La candidate répond qu'elle ne s'est pas préoccupée des méthodes alternatives puisque son choix s'est rapidement porté sur la méthode d'analyse phénoménologique. Le Pr Montel demande ensuite à la candidate de détailler davantage la procédure d'élaboration du questionnaire SDC-Q. La candidate le fait partiellement. Suite à quoi le Pr Montel insiste sur la valeur ajoutée de tels outils pour la pratique clinique et la recherche. Il encourage donc la candidate à se fixer pour objectif de valoriser cet outil durant l'année 2013. Le Pr Montel termine en félicitant la candidate pour la qualité de son travail et en lui souhaitant bonne continuation dans sa carrière de clinicienne.

Le Pr L. Romo, de l'université Paris Ouest Nanterre, rapporteur, félicite la candidate pour la clarté de son exposé et pour l'importance de la thématique étudiée : la fréquence élevée de personnes souffrant de douleurs chroniques ainsi que les répercussions importantes pour la personne elle-même et pour son entourage. Me Aïni a réussi à présenter une revue de la littérature sur la douleur chronique très complète et elle a réussi à articuler une évaluation originale qui associe des aspects qualitatifs et quantitatifs sur les patients, l'entourage et les professionnels de santé. Des questions sont posées sur l'élaboration du questionnaire SDC-Q et sur le rôle de

variables comme la dépression et la régulation émotionnelle. Par ailleurs des questions sont également posées sur les groupes thérapeutiques, sur la durée des groupes, les mesures en hétéroévaluation comme l'anxiété et la dépression et l'inclusion de dimensions comme les traits de personnalité ou les stratégies de coping. La candidate répond de façon bien argumentée et les réponses satisfont pleinement L Romo.

Puis la parole est donnée au Pr S Rusinek, de l'université Lille 3, co-directeur. Il remercie la candidate pour la qualité de sa présentation et de son travail de thèse. Il rappelle que celui-ci s'est déroulé, suite à des événements malheureux, dans des conditions particulièrement difficiles pour Madame Aïni qui toujours a su faire preuve de résilience et garder une motivation exemplaire. Il remercie aussi le Pr. P Antoine de lui avoir demandé d'être co-directeur de cette thèse durant laquelle il en a beaucoup appris. Il dit avoir beaucoup apprécié la façon dont la candidate a su se baser sur diverses approches théoriques sans tomber dans le piège de la subordination des unes aux autres, il rappelle toutefois que cet exercice a, de fait, limité certains développements et que si la candidate veut parfaire son travail dans les années à venir c'est en ce sens qu'elle se doit d'évoluer : développer plus encore ses conceptions théoriques sans subordination. Il discute ensuite avec la candidate de la limite de l'utilisation de questionnaires dans une interaction clinique qui se voudrait approfondie. Il remarque par exemple que certaines sphères de la vie quotidienne comme celle des relations sexuelles paraissent peu présentes dans le résultat final alors que la douleur doit être handicapante au plus haut point pour ces questions, et se demande si cela ne tient pas à la méthode d'évocation utilisée. La candidate sait, avec pertinence, replacer le contexte des entretiens préliminaires, expliquer que cette sphère, comme d'autres, était abordée sans tabous et sans perdre de son importance, mais que toutes possèdent un poids relatif dans l'évaluation du handicap qui se trouve retranscrit dans le questionnaire final. Une dernière discussion porte sur les perspectives de recherches de la candidate. Le Pr S Rusinek se dit pleinement satisfait du travail et des réponses de la candidate.

Le jury se retire pour délibérer. Il est très vite conclu que l'avis des rapporteurs peut être suivi sans réserve, la thèse est digne d'être diffusée sans autre modification. Après délibération, considération des conditions requises par l'Ecole Doctorale et vote à bulletin secret, le jury décide d'attribuer la mention Très Honorable.

A Villeneuve d'Ascq, le 22 décembre 2012

